

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Samedi 18 décembre 2021

09h30 / 11h45

Marseille

### Membres présents :

OREGGIA Gérard	Président	Aubagne Triathlon
MAILHES Thierry	Secrétaire général	Istres Sports Triathlon
BERTOLINO Patricia	Vice-présidente	Sardines Triathlon
DELFOUR Marie-Laure	Membre	Mistral Triath'Club Orange
OREGGIA Isabelle	Membre	Aubagne Triathlon
QUILL Mehdi	Membre	Toulon Var Triathlon
COPPOLA Annick	Membre	VO3 Max Provence Triathlon
COPPOLA Pascal	Membre	VO3 Max Provence Triathlon

### Membres excusés :

CORDIER Yves	Membre	Olympic Nice Natation
GIANNINI Véronique	Vice-Présidente	Stade Laurentin Triathlon
BATTA Brice	Trésorier général adjoint	Aubagne Triathlon
CHEVAL Christophe	Vice-président	Sardines Triathlon
RUELLE Mireille	Trésorière générale / Vice-présidente	Antibes Triathlon
SEGABIOT VIATOR Annick	Membre	Avignon Le Pontet Triathlon
PAGANINI Mathieu	Membre	Vitrolles Triathlon
BAUDET Robyn	Membre	Triathlon Team Brignoles
PIERRETON Emeric	Membre	Sardines Triathlon
JOUFFRET Nathalie	Membre	Tri Academy Squad

### Invités à titre consultatif :

PAOLI Vincent	Directeur Général
PETRICOLA Damien	Chargé de communication et marketing

GOSSE Cédric	Président Fédération Française de Triathlon (FFTRI)
JOINVILLE Eric	Président CD 06
FERNANDEZ Sandrine	Présidente CD 83
DUNY Frédéric	Secrétaire CD 04
ALLEMAND Pascal	Président Gap Hautes-Alpes Triathlon

Plus du tiers des membres du conseil d'administration (CA) étant présent, Gérard OREGGIA, président de la Ligue Provence-Alpes - Côte d'Azur de triathlon (PACATRI) ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux participants et précise que Damien PETRICOLA fera office de secrétaire de séance.

Thierry MAILHES présente alors l'ordre du jour :

1. Retour sur le compte-rendu du Conseil d'Administration du 25/09/2021
2. Validation du lieu des AGE-AGO 2021
3. Dates fonctionnement 2022
4. Validation des notes de frais 2022
5. Nomination des membres de la Commission Raid
6. Fonctionnement des ressources humaines
7. Questions diverses

\*\*\*\*\*

1. Retour sur le compte-rendu du Conseil d'Administration du 25/09/2021

Après relecture du compte-rendu du dernier conseil d'administration, rien n'est à signaler.

2. Validation du lieu des AGE-AGO 2021

La Commission Administrative de PACATRI propose au CA d'organiser les AGE-AGO 2021 du 5 mars 2022 au Novotel Pont de l'Arc d'Aix-en-Provence.

Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Pour : 8

Le Novotel Pont de l'Arc est validé comme lieu des prochaines AGE-AGO.

3. Dates fonctionnement 2022

Damien PETRICOLA rappelle le fonctionnement établi pour l'année 2022 : le Bureau exécutif se réunira le deuxième mardi des mois pairs à savoir le 11 janvier, le 8 mars, le 10 mai, le 12 juillet, le 13 septembre et le 8 novembre. Le Conseil d'Administration

se réunira à quatre reprises : les lundis 24 janvier et 28 février 2022 en visioconférence, les samedis 24 septembre et 17 décembre 2022 en physique.

#### 4. Validation des notes de frais 2022

Vincent PAOLI rappelle le règlement financier de PACATRI et les conditions de remboursements des notes de frais. Les documents 2022 doivent être validés par le CA.

Contre : 0  
Abstention : 0  
Pour : 8

Les documents des notes de frais sont validés à l'unanimité.

#### 5. Nomination des membres de la Commission Raid

En tant que président de la Commission Raid, Gérard OREGGIA propose d'intégrer à la commission les personnes suivantes : BESSE Yannick / RAICHON Sébastien / MANOPOULOS Patrice / BONAUDO Samuel / DEMANGEON Guillaume / CHAMBEYRON Dominique.

Contre : 0  
Abstention : 0  
Pour : 8

Les membres de la Commission Raid sont validés à l'unanimité.

#### 6. Fonctionnement Ressources Humaines

Gérard OREGGIA fait un retour sur les entretiens annuels qui se sont déroulés le 6 décembre 2021. L'entretien annuel de Monsieur Raphaël SERRAPICA, Conseiller Technique de Ligue (CTL), en arrêt maladie jusqu'au 7 janvier 2022, aura lieu dès son retour.

#### 7. Questions diverses

Gérard OREGGIA informe les membres du CA des nouvelles mesures annoncées par la FFTRI concernant la baisse des licences manifestations, le remboursement de la part fédérale des affiliations clubs, le report des pénalités de prise de licence hors délai.

Gérard OREGGIA informe les membres du CA que suite à un retard dans les factures 2021, les licences du club Pro Team Sport ont été bloquées. Après contact avec le prestataire, des solutions sont envisagées et le différent devrait être vite réglé.

Vincent PAOLI interroge le président de la FFTRI sur la fin de l'accord-cadre entre les ligues et la FFTRI.

Gérard OREGGIA rappelle que pour continuer à siéger, les membres du CA doivent avoir leur licence validée au 31/12/2021.

Plus aucune question n'étant posée, Gérard OREGGIA clôture la séance et remercie de leur participation les membres du CA, ainsi que les salariés de PACATRI.

**Gérard OREGGIA – Président**

**Thierry MAILHES - Secrétaire général**



Merci à nos partenaires !

